

Une mutuelle d'initiative communale à Istres

François BERNARDINI
Maire d'Istres

Vice-président
de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Président
du Conseil de territoire
Istres-Ouest Provence



**« Concilier la protection
du pouvoir d'achat et
améliorer la qualité
de soin, à Istres
c'est possible ! »**

Chères Istréennes et chers Istréens,
J'ai souhaité vous adresser cette lettre
car le sujet dont elle traite me tient
particulièrement à cœur. En effet la
mise en place d'un contrat de mutuelle
communale est une promesse électorale
que nous avons tenue !

Bien qu'une commune ne détienne
pas le domaine de la santé comme une
compétence régaliennne, j'estime que si
le contexte devient problématique pour
certains, le maire que je suis ne refusera
jamais de prendre des responsabilités,
même si elles ne lui incombent pas.

Ainsi, dans le cadre d'une réflexion globale,
après la Maison Régionale de Santé, le
Pole Femme Mère Enfant Simone Veil,
l'accès à cette mutuelle est un nouvel acte
fort au service des administrés. Et nous
irons encore plus loin, très prochainement,
avec l'ouverture du Domaine de Conclué
dédié à l'accueil des enfants en fin de vie
et toutes les mesures que nous prendrons
pour lutter contre la propagation des
déserts médicaux. Dans tous les domaines
où nous pouvons agir pour le bien-être des
citoyens, nous devons instaurer un « Art de
ville pour une Âme de ville ».

Je considère que se soigner ne doit pas
devenir un luxe. Une société saine et
équilibrée ne peut tolérer cela.

Ainsi à Istres, nous avons pris de
nombreuses mesures pour lutter
efficacement contre l'épidémie de
COVID-19 et nous avons pu surmonter les
épreuves souvent mieux qu'ailleurs.

**« ...se soigner ne doit
pas devenir un luxe... »**

Sans triomphalisme, j'estime simplement
qu'on ne peut pas transiger avec la santé
de tous.

Cette mutuelle communale sera ouverte
pour toutes les personnes habitant ou
travaillant à Istres et n'étant pas soumises
à celle imposée par leur employeur.

Cette volonté est donc le fruit d'une
réflexion visant à améliorer la qualité de
soin pour ceux qui n'avaient pas forcément



accès à ce service et aussi pour toujours œuvrer dans le sens d'une amélioration de votre pouvoir d'achat.

Chacun retrouvera une tarification adaptée à ses besoins, et selon sa situation personnelle, un adhérent pourra économiser entre 15 et 48% par rapport au prix de sa mutuelle actuelle.

Je le revendique, Istres est la ville du pouvoir d'achat. Cette volonté se traduit dans les faits depuis longtemps. La cantine à 1 euro ainsi que le chèque énergie pour les ménages à faibles revenus en sont des exemples récents.

Ainsi donc, cette mutuelle en sera aussi un des vecteurs importants. Il n'est pas tolérable, selon moi, qu'une famille ne puisse accéder à une mutuelle de santé pour des contraintes financières.

J'ai toujours défendu les valeurs de solidarité et je mettrai toujours un point d'honneur à les traduire en actions concrètes.

François BERNARDINI

**« Je le revendique,
Istres est la ville du
pouvoir d'achat »**



**Flashez ce QR Code
et retrouvez toutes les modalités de
l'offre de mutuelle communale**

Pour tous renseignements :
N°vert : 0800 13 2000